

LETTRE INFOS ECOLES 54

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES (P.1)

CARTE SCOLAIRE (P.2)

AGENDAS (P.2)

ESPACE PEDAGOGIQUE (P.3)

OFFRE CULTURELLE (P.3)



SERVICE CIVIQUE

La campagne 2020-2021 s'est terminée mi-décembre. Le suivi du contrat en cours d'exécution par le directeur concerne la transmission par l'application « [Plateforme Service Civique](#) » : (Ne pas envoyer par courrier postal)

- de modification(s) de données administratives du volontaire : changement d'adresse, de RIB...
- d'arrêt(s) de travail
- d'accident(s) de travail
- d'une démission
- d'absence(s) injustifiée(s)

Dans ce dernier cas, seule la DSDEN de Meurthe-et-Moselle après étude de la situation, pourra mettre fin au contrat du volontaire.

SORTIES SCOLAIRES

Comme indiqué dans la [foire aux questions](#) du Ministère, seules les sorties scolaires sans hébergement sur le territoire national sont autorisées dans le strict respect des conditions sanitaires et de sécurité.

Les voyages scolaires avec nuitée(s) sont par conséquent suspendus jusqu'à nouvel ordre.



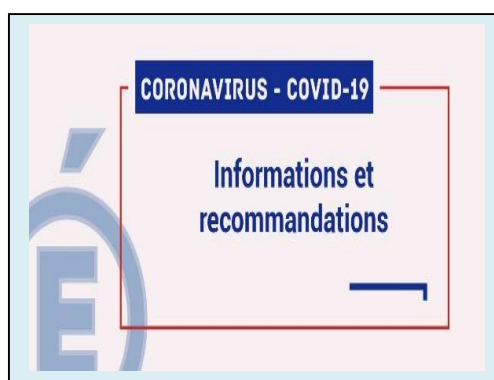
SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MEDIAS



La Semaine de la presse et des médias dans l'École® permet aux élèves d'apprendre à mieux décrypter l'univers des médias et de comprendre ses enjeux culturels et démocratiques. Les enseignants des écoles, inscrits participant avec leurs élèves, du 22 au 27 mars 2021, à cette semaine organisée par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi).

[Toutes les informations en cliquant sur ce lien.](#)

PROTOCOLE SANITAIRE



Le protocole sanitaire mis à jour intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Dans les écoles, le schéma de référence est celui d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves, sous réserve de situations locales particulières (de type « cluster »).

Le **plan de continuité pédagogique** continue à s'appliquer, notamment en cas de fermeture ponctuelle d'une classe, ou d'une école. Afin d'accompagner les personnels dans la mise en œuvre des modalités d'organisation des enseignements, le plan de continuité pédagogique national ainsi que l'ensemble des ressources (cours en ligne, classes virtuelles avec Ma classe à la maison, etc.) sont disponibles gratuitement. Ce plan est consultable en [cliquant sur ce lien](#).

Vous retrouverez la foire aux questions COVID-19 en [suivant ce lien](#).

TESTS COVID-19

Accès prioritaire aux tests RT-PCR et antigéniques pour les personnels de l'éducation nationale et pour les élèves.

Afin de renforcer la protection des personnels et des élèves et d'accélérer l'identification des cas confirmés et la levée de doute devant l'apparition de symptômes et selon les modalités locales, les personnels des écoles peuvent bénéficier de ces tests.

[Toutes les informations en cliquant sur ce lien.](#)

CARTE SCOLAIRE

Quelques informations concernant les opérations de carte scolaire en cours dans le département.

Pour prendre les décisions d'ouverture ou de fermeture, nous nous appuyons sur les prévisions d'effectifs mais également sur les indices de positionnement social, la répartition pédagogique, la présence d'une ULIS dans l'école, le nombre de classes sur plusieurs sites etc..., autant d'indicateurs qui nous permettent de regarder toutes les situations avec équité sur l'ensemble du département.

Notre département connaît une baisse démographique très importante.

En effet, nous avons perdu, entre la rentrée 2018 et la rentrée 2021, un peu plus de 3200 élèves, ce qui est considérable. Malgré cela, le nombre d'enseignants du département a augmenté, entre 2018 et 2021 de 68 postes.

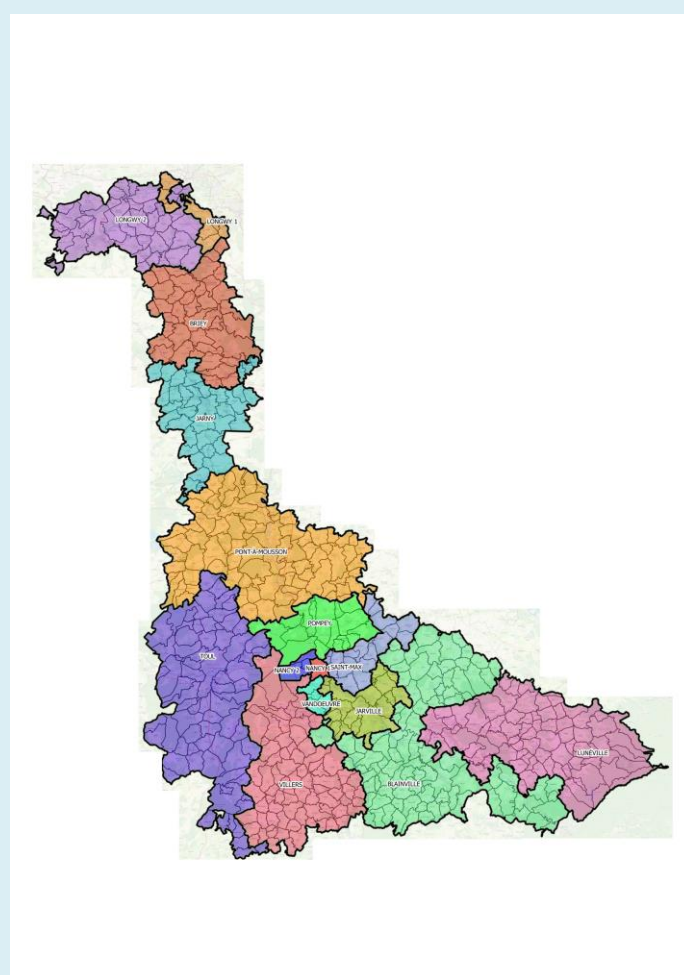
A cette rentrée 2021, le dédoublement des GS, CP, CE1 en REP et REP+ sera effectué dans toutes les écoles. L'objectif de 24 élèves par classe pour les GS, CP, CE1 hors REP et REP+ sera une réalité dans plus de 90% de nos écoles.

Concernant les directeurs d'écoles, des mesures ont été annoncées par le Ministre, elles seront effectives à cette rentrée 2021.

Je rappelle que nous avons déjà acté, depuis quelques années, un certain nombre d'aides pour les directeurs (décharges exceptionnelles, site ressource...). Là encore, nous essayons de faire tout notre possible avec les moyens dont nous disposons.

Ce projet de carte scolaire sera présenté aux organisations syndicales lors du CTSD du 09 février, puis devant les représentants des élus et des parents d'élèves lors du CDEN du 19 février.

[Lien carte circonscriptions](#)



LES VALEURS RÉPUBLICAINES À L'ÉCOLE

L'École transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations. Les élèves étudient les grands textes qui les fondent.

Dans le cadre des mesures issues de la loi pour une École de la confiance, le ministère met à disposition des écoles, collèges et lycées, **une affiche représentant les drapeaux français et européen, la devise de la République et l'hymne national** afin que chaque classe puisse en disposer et l'afficher.

[Télécharger le document](#)

Textes et ressources sur les valeurs républicaines à l'École :

- [L'École est laïque](#)
- [L'égalité des filles et des garçons](#)
- [L'éducation aux droits de l'Homme et la lutte contre les pratiques discriminatoires et le racisme](#)

La liberté d'expression, un droit fondamental :

Pourquoi travailler la question de la liberté d'expression en classe ?

- Parce que la **liberté d'expression est une liberté fondamentale**, qui doit toujours s'exercer dans notre République.
- Parce que la **liberté d'expression est la base du pluralisme**, indispensable à notre fonctionnement démocratique.
- Parce que la **liberté d'expression concerne tout le monde sur notre territoire, qu'on soit citoyen français ou pas**, pas seulement les journalistes ou dessinateurs de presse.
- Parce que la **liberté d'expression doit pouvoir s'exercer en toutes circonstances** pour ne pas se réduire face à celles et ceux qui la remettent en cause.
- Parce qu'en France, **cette liberté se déploie dans le cadre de la loi**, qui la protège et en souligne les limites nécessaires.
- Parce que **l'École forme les futurs citoyens** aux droits et aux libertés qu'ils exerceront.
- Parce que **ce texte est lui-même une illustration de la liberté d'expression**.

[Toutes les informations en cliquant sur ce lien.](#)



AGENDA ADMINISTRATIF & AGENDA PÉDAGOGIQUE

[Calendrier scolaire 2021-2022](#)
[Arrêté du 15-12-2020 - J.O. du 16-12-2020.](#)

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

[2021, c'est l'année du 400e anniversaire de Jean de La Fontaine. À cette occasion, le ministère en charge de l'Éducation nationale organise un grand concours national "Fête des Fables, faites des fables".](#)

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

[La saison AFRICA2020](#)
[Faire connaître aux élèves l'Afrique d'aujourd'hui par sa géographie, son histoire et sa culture, qui la lie étroitement à l'Europe et à la France.](#)

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

[Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.](#)

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

[Poursuite de la continuité pédagogique dans les établissements face à la situation sanitaire. Circulaire du 15-01-2021.](#)

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

[Détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif - année scolaire 2021-2022.](#)

[Note de service du 19-1-2021](#)

LANGUES VIVANTES

Erasmus+ et eTwinning

Le nouveau programme Erasmus+ 21-27 met en avant la notion de mobilité dite « hybride ». Une **auto-formation** en ligne portant sur **l'utilisation de l'outil dans le cadre d'un projet Erasmus+** vient d'être construite. Composée de 5 modules, cette formation combine des activités pédagogiques à distance avant, pendant et/ou après les périodes de mobilités à l'étranger. Pour y accéder il faut être inscrit à eTwinning.

Tutoriel vidéo pour s'inscrire en [cliquant sur ce lien](#).

NUMÉRIQUE

Le plan de relance présenté par le Gouvernement vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, il comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à **réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique**. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- L'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- Les **services et ressources numériques**,
- L'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Cet appel à projets vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour **l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycles 2 & 3) qui n'ont pas atteint le socle numérique de base**, dont un référentiel a été discuté avec les représentants des associations représentatives des collectivités lors des **États généraux du numérique pour l'Éducation**.

Les **projets sont construits conjointement par les collectivités locales** concernées et les **équipes pédagogiques** sur la base d'un **diagnostic partagé et d'objectifs validés par tous et doivent être déposés avant le 31 mars**.

Afin de faciliter la constitution et le dépôt des projets, l'application "démarches simplifiées" a été retenue pour cet appel.

POUR DÉPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE :

Consultez l'ensemble des informations nécessaires, les outils d'accompagnement et le [lien vers le formulaire de saisie en ligne](#) :

[Le cahier des charges de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires](#), la [fiche socle numérique de base 1er degré](#) et la [synthèse de l'appel à projets](#) ;

[Le tutoriel "pas à pas" pour candidater à l'appel à projets](#) ;

[L'outil de simulation de subvention par commune](#) ;

[La foire aux questions \(FAQ\)](#).

ÉCOLE INCLUSIVE

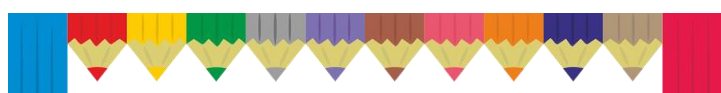
Banque de ressources sur l'école inclusive qui propose des pistes de réflexion et adaptations.

[Toutes les informations en cliquant sur ce lien.](#)

VIDEOS POUR APPRENDRE

Banque de ressources vidéos de l'académie de Lille.

[Toutes les informations en cliquant sur ce lien.](#)

**LANGUES VIVANTES****Newsletter DAREIC janvier 2021**

Retrouvez toute l'actualité relative aux projets et mobilités européennes et internationales :

- Label Euroscol,
- Journée de l'amitié franco-allemande : mettre en valeur les actions menées dans son école,
- Accueil d'un volontaire franco-allemand,
- Echange franco-allemand,
- Erasmus + et Brexit,
- Stage linguistique d'été (France Education International).

[Toutes les informations en cliquant sur ce lien.](#)

MATERNELLE

[Le numéro 18 de la Lettre de l'école maternelle du 54](#) aborde la question de l'assiduité scolaire dès l'école maternelle. Elle propose des pistes de réflexion pour la mise en œuvre d'un atelier philosophique comme moyen de développer le langage dans des situations pédagogiques intéressantes rarement proposées à l'école maternelle.

MATHEMATIQUES

Une semaine pour renforcer l'attractivité des mathématiques. La 10e semaine des mathématiques se déroulera **du lundi 15 au dimanche 21 mars 2021** sur le thème **"Mathématiques et société"**.

Cette semaine :

- Propose une **image actuelle, vivante et attractive** des mathématiques,
- Insiste sur l'**importance des mathématiques dans la formation des citoyens** et dans leur vie quotidienne,
- Présente la **diversité des métiers** dans lesquels les mathématiques jouent un rôle important ou essentiel ainsi que la **richesse des liens existant entre les mathématiques et les autres disciplines**,
- Valorise les actions mises en œuvre tout au long de l'année,
- Montre que la pratique des mathématiques peut être source d'émotions de nature esthétique afin de dévoiler le lien entre mathématiques, plaisir et créativité.

[Toutes les informations en cliquant sur ce lien.](#)

CULTURE**Spectacle *Poils aux pieds et poils partout* (Maternelle, PS-MS-GS et CP)**

Une facétie velue de la Compagnie Les Fruits du Hasard, une narration musicale pour les enfants à partir de 3 ans. Pas de décors mais des voix, des instruments de musique : toy piano, senza, ukulélé, violon, et quelques poils... Une souris qui fait collection de mots, des lapins qui s'embrouillent et un monstre qui rêve de manger des enfants bien tendres...

La compagnie se déplace à l'école pour ce spectacle totalement autonome qui peut se jouer une à trois fois par jour.

Dossier du spectacle à découvrir ici :

<http://lesfruitsduhasard.com/dossier/PoilsPartout.pdf>

Contact :
Les Fruits du Hasard
24, rue du Général DUROC
54000 Nancy
07 71 12 47 20
fruitsduhas@wanadoo.fr
<http://lesfruitsduhasard.com>

**Nancy-Musées hors les murs
Les musées se déplacent dans les écoles de Nancy et de la Métropole !**

La crise sanitaire ayant entraîné la fermeture des musées et la limitation des sorties culturelles scolaires, le département des publics des musées de Nancy avait concocté une offre d'activités inédites pour des interventions au sein de votre établissement dès le mois de décembre 2020. **Les visites en hors les murs se poursuivront jusqu'aux vacances de février et au-delà selon l'évolution de la situation sanitaire.**

Vous pouvez dès à présent contacter le département des publics par téléphone ou par mail pour plus d'information sur le contenu de ces visites. Les chargées de réservation organiseront avec vous la rencontre.

Une fois votre réservation confirmée, un médiateur culturel prendra contact avec vous (visio-conférence), pour échanger en amont de cette intervention. N'hésitez pas à indiquer l'horaire qui vous conviendrait le mieux pour ce rendez-vous.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur la nécessité de disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet pour le bon déroulement de la séance.

Renseignements et réservations :
resa.nancymusees@mairie-nancy.fr

03.83.85.30.01
(Du lundi au vendredi : 9h à 12h30).

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

ECLATS DE VOIX

3 jours de formation en immersion au cœur des apprentissages fondamentaux de l'expression artistique

- Du dimanche 21 février 2021 à 14h au mardi 23 février 2021 à 16h

[Toutes les informations en cliquant sur ce lien.](#)